

Automne 2023

Descriptif des stages en éducation *au préscolaire et en enseignement au primaire*



B-ÉPEP – Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	Stage 1 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire	2	H-2024	10	Recrutement à venir (Octobre 2023)
2	*Stage 2 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire (partie 1)	1	A-2023	24	Partie 1 : 12 jours de septembre à décembre; 7 mardis et une semaine en novembre
	*Stage 2 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire (partie 2)		H-2024		Partie 2 : 12 jours de janvier à avril; 7 mardis et une semaine en avril
3	*Stage 3 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire (partie 1)	1	A-2023	35	Partie 1 : 15 jours de septembre à décembre; 5 jeudis et 2 semaines en octobre
	*Stage 3 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire (partie 2)		H-2024		Partie 2 : 20 jours de janvier à avril; 5 jeudis et 3 semaines en mars
4	*Stage 4 en Éducation au préscolaire ou Enseignement au primaire	1	A-2023	80	Fin août à mi-décembre

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

[Informations détaillées...](#)

B-EFLS – Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	Observation guidée	2	H-2024	10	Recrutement à venir (Octobre 2023)
2	*Initiation à l'enseignement	2	A-2023	10	7 lundis discontinus entre le 11 septembre et le 11 décembre (5 lundis avant le 30 octobre et 2 lundis après le 3 novembre) et une semaine intensive du 30 octobre au 3 novembre.
3	Initiation enseignement responsabilité	1	H-2024	30	Recrutement à venir (Octobre 2023)
4	*Enseignement en responsabilité	1	A-2023	70 ou (2 x 35)	14 semaines ou 2 périodes de 7 semaines (stages 4a et 4b) débutant avec la rentrée autour du 21 août.

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

[Informations détaillées...](#)

B-EALS – Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	Exploration et rôle du professionnel	2	H-2024	10	Recrutement à venir (Octobre 2023)
2	*Initiation à l'enseignement	2	A-2023	10	5 lundis dont une pourrait être une journée pédagogique (18, 25 septembre ; 2, 16, 23 octobre), une semaine intensive du 30 octobre au 3 novembre, ainsi que deux séminaires en milieu universitaire (en septembre et en novembre).
3	Prise en charge de groupes-classes	1	H-2024	25	Recrutement à venir (Octobre 2023)
4	*Enseignement en responsabilité	1	A-2023	75	Autour du 21 août jusqu'au 1er décembre ; 5 jours par semaine, soit quinze semaines à temps complet

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

[Informations détaillées...](#)

B-EAP – Baccalauréat en enseignement des arts plastiques

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	*Socialisation : exploration professionnelle (secondaire)	2	A-2023	10	Dix journées, les jeudis, du 14 septembre au 14 décembre 2023
2	Initiation à l'enseignement (primaire)	1	H-2024	12	Recrutement à venir (Octobre 2023)
3	*Prise en charge de groupes-classes (secondaire)	1	A-2023	25	Cinq semaines consécutives du 30 octobre au 1er décembre 2023
4	Enseignement en responsabilité (primaire ou secondaire)	1	H-2024	70	Recrutement à venir (Octobre 2023)

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

Les enseignantes et les enseignants en art dramatique sont invités.es à déposer une offre de stage.

[Informations détaillées...](#)

B-EÉPS – Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	Exploration du rôle professionnel (Primaire ou secondaire)	2	H-2024	10	Recrutement à venir (octobre 2023)
2	*Assistanat et initiation à l'enseignement (Primaire ou secondaire)	2	A-2023	25	du lundi 11 septembre au mardi 12 décembre 2023 (lundis et mardis + 5 jours pendant la semaine de lecture)
3	Initiation à l'enseignement en responsabilité (primaire ou secondaire)	1	H-2024	35	Recrutement à venir (octobre 2023)
4	*Enseignement en responsabilité (Primaire ou secondaire)	1	A-2023	80	Du 23 août au 12 décembre 2023

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

[Informations détaillées...](#)

B-EMU – Baccalauréat en enseignement de la musique

Stage	Titre de l'activité	Nbre de stagiaires	Session	Nbre de jours prévus	Dates et particularités
1	Exploration et rôle du professionnel (primaire ou secondaire)	2	H-2024	10	Recrutement à venir (octobre 2023)
2	*Initiation à l'enseignement (primaire ou secondaire)	2	A-2023	14	Du 13 septembre au 22 novembre 2023
3	Initiation à l'enseignement en responsabilité (primaire ou secondaire)	1	H-2024	25	Recrutement à venir (octobre 2023)
4	*Enseignement en responsabilité (primaire ou secondaire)	1	A-2023	50	Du 23 août (ou première journée pédagogique) au 7 décembre 2023

* Recrutement en cours pour l'automne 2023

[Informations détaillées...](#)



Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B-ÉPEP)

Stage 2 — Éducation au préscolaire ou enseignement au primaire



Calendrier

Ce stage s'échelonne sur deux sessions universitaires, du mois de septembre au mois d'avril. Au cours des deux sessions, les stagiaires conçoivent et pilotent des interventions dans différentes disciplines et font des prises en charge progressives, passant d'une situation d'apprentissage à des demi-journées et à des journées complètes, puis à une séquence (quelques périodes s'étalant sur plusieurs jours autour d'une situation d'apprentissage complexe).

- À la session d'automne, les stagiaires réaliseront 12 jours de stage du mois septembre au mois de décembre ; sept mardis et une semaine intensive en novembre.
- À la session d'hiver, les stagiaires réaliseront 12 jours de stage du mois de janvier au mois d'avril ; sept mardis et une semaine intensive en avril.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Une formation sur les spécificités du stage obligatoire pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires de stage 2 ou qui n'en ont pas reçu depuis plus de deux ans (capsule vidéo d'une heure disponible en ligne) à l'automne 2023. Une offre de formations transversales à tous les stages leur sera aussi transmise.



Période des jumelages

Fin mai 2023

Annonce des jumelages dans l'intranet : Début juin 2023

Description

Le deuxième stage privilégie une formation centrée sur la planification et la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage. En plus de permettre aux stagiaires de poursuivre la découverte de leur futur environnement professionnel, ce stage vise à favoriser le développement de compétences didactiques liées aux disciplines du curriculum scolaire et de compétences pédagogiques liées aux interactions avec des élèves du préscolaire ou du primaire.

Ce stage vise spécifiquement à faire développer chez les stagiaires la compétence de planification pédagogique. Les apprentissages des élèves seront au cœur des préoccupations des stagiaires et des activités de stages qui leur seront proposées. Ainsi, au cours de l'année, les stagiaires devront : 1) s'approprier le « Programme de formation de l'école québécoise »; 2) déterminer ce que les élèves sont en mesure d'apprendre en prenant en compte les préalables des apprentissages visés; 3) sélectionner des approches didactiques et pédagogiques susceptibles de favoriser les apprentissages des élèves; 4) anticiper certains obstacles à la compréhension des élèves et identifier des modalités de différenciation pédagogique; 5) exercer un suivi relatif aux apprentissages réalisés; 6) cibler des modalités d'évaluation formative pour soutenir les apprentissages. Pour guider leurs choix pédagogiques et didactiques, les stagiaires pourront s'appuyer sur le cours pivot du stage *Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire et au primaire* suivi en concomitance avec le stage ainsi que sur les autres cours de leur cheminement.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Dans le cadre du stage 2, il est attendu que l'enseignante et l'enseignant associé accompagne explicitement selon les modalités de son choix (ex.: document Word à commenter avant chaque prise en charge) la démarche de planification de la ou du stagiaire. Il est également attendu que l'enseignante et l'enseignant associé documente la progression de la ou du stagiaire quant au développement de ses compétences, notamment à planifier, et en rende compte en complétant une grille d'évaluation des compétences professionnelles en ligne à deux reprises au cours du stage.

Stage 3 — Éducation au préscolaire ou enseignement au primaire



Calendrier

Ce stage s'échelonne sur deux sessions universitaires, soit celles d'automne et d'hiver. Tout au long de ce stage, les stagiaires prendront graduellement la classe en charge, c'est-à-dire planifieront et piloteront des situations ou des séquences enseignement-apprentissage dans différents domaines d'apprentissage. La prise en charge sera progressive : *co-enseignement, demi-journée, journée complète, semaines complètes*.

- À la session d'automne, les stagiaires réaliseront 15 jours de stage entre les mois de septembre et décembre ; des visites hebdomadaires (les jeudis) ainsi que deux semaines intensives au mois d'octobre ;
- À la session d'hiver, les stagiaires réaliseront 20 jours entre les mois de janvier et d'avril ; des visites hebdomadaires (les jeudis) et trois semaines intensives en mars.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Les capsules d'information et de formations interactives seront offertes aux enseignantes et enseignants associés sur la plateforme Brio. Cette plateforme proposera également des formations transversales aux différents stages du B-ÉPEP.



Période des jumelages

Début mai 2023

Annonce des jumelages dans l'intranet : mi-mai 2023

Description

Ce stage a pour but d'amener les stagiaires à poursuivre leur familiarisation avec la complexité des interactions en classe. Il permet aux stagiaires de s'approprier différentes stratégies et interventions pédagogiques visant, non seulement, l'établissement et le maintien d'un climat propice aux apprentissages en classe, mais aussi à engager activement les élèves dans la vie de la classe et dans leurs apprentissages. Dans une continuité avec le stage de deuxième année axé sur la conception de situations d'enseignement-apprentissage et la différenciation pédagogique, les stagiaires de troisième année devront poursuivre le développement de leur capacité à prendre en compte les élèves et le groupe classe.

De manière progressive, les stagiaires devront concevoir et piloter des situations d'enseignement en apprentissage en se centrant sur les interventions pédagogiques et leurs effets sur l'engagement des élèves. Les stagiaires seront également invités à entrer dans un processus de réflexion sur l'action et sur leur identité professionnelle dans le but de réinvestir leurs constats dans l'action et ainsi poursuivre leur développement professionnel.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Dans le cadre du stage 3, il est attendu que les enseignantes et enseignants associés guident leur stagiaire en leur permettant d'expérimenter différentes stratégies d'enseignement et documentent par écrit le développement de leurs compétences professionnelles, notamment en ce qui a trait à la compétence de la gestion de la classe. En plus de l'accompagnement régulier lors des périodes de stage, les enseignantes et enseignants associés compléteront par écrit l'évaluation formative des compétences professionnelles au terme du stage d'automne et l'évaluation sommative à la suite du stage d'hiver. Les enseignantes et enseignants associés soutiennent leur stagiaire dans l'expérimentation des principes de l'intervention pédagogique et de la gestion de classe participative.

Stage 4 — Éducation au préscolaire ou enseignement au primaire



Calendrier

Dès la confirmation du jumelage en avril, la ou le stagiaire doit prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant associé afin de fixer deux journées de familiarisation qui se tiendront entre la fin avril et la fin juin. Au terme de cette période de familiarisation, le jumelage est confirmé ou modifié selon le cas.

Ce stage prévoit que la ou le stagiaire doit être présent pour une durée de quatre mois (17 semaines), du début de l'année scolaire en août (participation aux journées pédagogiques) jusqu'à la mi-décembre.

La ou le stagiaire doit d'abord assumer une prise en charge de la classe en alternance (coenseignement) avec l'enseignante ou l'enseignant associé pour permettre l'observation et le modelage à travers toutes les tâches ainsi que 40 jours de prise en charge autonome et continue répartie en trois séquences : la première de 10 jours (octobre) et les deux suivantes de 15 jours (novembre et décembre). La dernière séquence vise une prise en charge autonome et complète de toutes les tâches de l'enseignant ou de l'enseignante.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Les capsules d'information et de formations interactives seront offertes aux enseignantes et enseignants associés sur la plateforme Brio. Cette plateforme proposera également des formations transversales aux différents stages du B-ÉPEP.



Période des jumelages

Mi-avril 2023

Annonce des jumelages dans l'intranet : Fin avril 2023

Description

En cette dernière année de formation initiale, c'est dans une perspective de consolidation et d'intégration des compétences professionnelles que les stagiaires développent, dans un contexte de prise en charge progressive et continue, un agir professionnel, un sens des responsabilités et une autonomie accrue. En ce sens, elles et ils doivent manifester une capacité de réflexion sur leurs actions et de justification de leurs choix en regard des savoirs théoriques et pratiques, et ce, en cohérence avec leurs valeurs éducatives et la mission éducative de l'école québécoise. Ils et elles doivent également démontrer de l'aisance et de la constance dans les différents aspects de leur pratique professionnelle au service de l'apprentissage des élèves. Au terme de ce stage, elles et ils doivent faire la démonstration de l'ensemble des compétences en situation de pratique professionnelle, autonome et responsable.

Ce stage vise également à favoriser chez les stagiaires l'intégration et la synthèse de leur formation universitaire et la manifestation de leur autonomie par leur engagement dans une démarche de développement professionnel.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Dans le cadre du Stage 4, il est attendu que les enseignantes et enseignants associés collaborent au quotidien avec la ou le stagiaire et l'accompagnent de manière différenciée dans l'ensemble des aspects de la pratique professionnelle, tout en leur laissant une marge de manœuvre favorisant l'autonomie et la prise d'initiatives. Les enseignantes et enseignants associés guident la ou le stagiaire dans une démarche de réflexion sur sa pratique. Il est également attendu que les enseignantes et enseignants associés s'engagent à documenter la progression du stagiaire à l'occasion d'une évaluation formative et d'une évaluation sommative (grilles électroniques).

Responsables pédagogiques

Stage 1 : justine.dion-routhier@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 402195

Stage 2 : marie-france.boulay@fse.ulaval.ca

Stage 3 : pier-ann.boutin@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 404942

Stage 4 : amelie.desmeules@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 404662



Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (B-EFLS)

Stage 2 – Observation guidée



Enseignant.e.s visé.e.s

Enseignantes et enseignants du français langue seconde au primaire, au secondaire et aux adultes.



Calendrier

7 lundis discontinus entre le 11 septembre et le 11 décembre (5 lundis avant le 30 octobre et 2 lundis après le 3 novembre) et une semaine intensive du 30 octobre au 3 novembre.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Des formations pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants associés seront offertes en ligne.



Période des jumelages

Fin mai - début juin.

Description

Le stage 2 d'observation guidée est réalisé en deuxième année du baccalauréat, au semestre d'automne. L'objectif est de se familiariser avec la profession enseignante et ses exigences de même qu'avec la clientèle dans le but de s'initier à l'enseignement, de prendre en charge certaines activités d'enseignement. Voici les principales composantes du stage 2 : s'intégrer au milieu, observer, offrir son assistance, prendre en charge un nombre limité d'activités sous la supervision et l'approbation de l'enseignante ou l'enseignant associé. Le carnet de stage a été revu et a pour objectif de faciliter l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires.

Stage 4 A / Stage 4 B – Enseignement en responsabilité



Enseignant.e.s visé.e.s

Enseignantes et enseignants du français langue seconde au primaire ou au secondaire.



Calendrier

Stage 4 A – Avec la rentrée dans la semaine du 21 août jusqu’au 13 octobre, durée de sept semaines ; une ou un stagiaire par enseignante ou enseignant associé.

Stage 4 B – Du 23 octobre au 8 décembre, durée de sept semaines ; une ou un stagiaire par enseignante ou enseignant associé.

Stages 4 Intensif – Avec la rentrée dans la semaine du 21 août au 1er décembre, durée de quatorze semaines, une ou un stagiaire par enseignante ou enseignant associé.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Des formations pour les nouveaux enseignants associés seront offertes en ligne.



Période des jumelages

Fin mai.

Description

Les stages 4A et 4B- et 4-Intensif sont réalisés en quatrième année du BEFLS ; ils visent l’adaptation et l’intégration progressives du stagiaire aux besoins et aux profils des apprenantes et apprenants, de même qu’à son rôle et à sa place dans l’équipe-école ; ils visent aussi le développement des compétences liées à la planification et au pilotage de situations d’apprentissage adaptées. L’objectif est la prise en charge progressive de périodes complètes. Le carnet de stage a été revu et a pour objectif de faciliter l’accompagnement et l’évaluation des stagiaires.

Superviseur

andre.beaudin.1@ulaval.ca / 418 656-3263

Responsable pédagogique

Diane Huot, professeure / stages@lli.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 402749



Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (B-EALS)

Stage 2 – Initiation à l'enseignement



Enseignant.e.s visé.e.s

Enseignantes et enseignants de l'anglais langue seconde au primaire ou au secondaire. Les enseignants des programmes PROTIC et en espagnol langue tierce ne peuvent accueillir de stagiaires pour le stage 2.



Calendrier

Dix jours de stage à l'école, soit 5 lundis dont une pourrait être une journée pédagogique (18, 25 septembre ; 2, 16, 23 octobre), une semaine intensive du 30 octobre au 3 novembre, ainsi que deux séminaires en milieu universitaire (en septembre et en novembre).



Formation des enseignantes et enseignants associés

Une capsule vidéo à visionner à distance permettra aux enseignantes et aux enseignants de s'informer des modalités du stage. Puisque nous comptons nous référer à la nouvelle version du référentiel des compétences professionnelles du MEQ, nous demandons à toutes les enseignantes et à tous les enseignants de visionner la capsule vidéo. Lorsque les jumelages du stage 2 seront complétés, nous communiquerons avec les enseignants associés pour leur envoyer le guide révisé et les détails quant à la formation à distance.



Période des jumelages

Fin mai. En **dyade** (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).

Description

Le stage 2 permet à la dyade de poursuivre l'initiation aux différentes tâches des enseignants dans un nouvel ordre d'enseignement. La dyade accompagne l'enseignante ou l'enseignant associé dans toutes ses activités professionnelles en classe et dans l'école. Le stage devient donc l'occasion de participer à la vie professionnelle des enseignants auprès des élèves et de prendre contact avec les différents intervenants afin d'explorer l'école comme milieu de vie des élèves et comme contexte professionnel des enseignants. Enfin, ce stage permet aux stagiaires de partager leurs observations et d'expérimenter des tâches relatives à l'enseignement avec la collaboration étroite de l'enseignante ou l'enseignant associé.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Accueillir les stagiaires dans le milieu ; les accompagner et les superviser (collaboration, rétroaction et évaluation); les évaluer de façon formative et sommative.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité



Enseignant.e.s visé.e.s

Enseignantes et enseignants de l'anglais langue seconde au primaire ou au secondaire. Enseignantes et enseignants de l'espagnol langue tierce au secondaire.



Calendrier

De la rentrée scolaire autour du 21 août (selon les écoles) jusqu'au 1er décembre ; 5 jours par semaine, soit 15 semaines à temps complet.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Une capsule vidéo à visionner à distance permettra aux enseignantes et aux enseignants de s'informer des modalités du stage. Puisque nous comptons nous référer à la nouvelle version du référentiel des compétences professionnelles du MEQ, nous demandons à toutes les enseignantes et à tous les enseignants de visionner la capsule vidéo. Lorsque les jumelages du stage 4 seront complétés, nous communiquerons avec les enseignants associés pour leur envoyer le guide révisé et les détails quant à la formation à distance.



Période des jumelages

Mi-mai – confirmation du lieu de stage dans l'intranet. Rencontre à prévoir de la stagiaire ou du stagiaire avec l'enseignante ou l'enseignant associé avant la fin de l'année scolaire (fin mai/juin) dès que le jumelage est confirmé. Les enseignants des programmes PROTIC seront contactés par l'équipe du jumelage.

Description

Ce stage vise à favoriser, chez les stagiaires, l'intégration et la synthèse de leur formation universitaire, ainsi que la réalisation de leur autonomie professionnelle. Elles et ils doivent être en mesure de créer, à partir de leurs ressources personnelles et professionnelles, des conditions didactiques et pédagogiques efficaces quant à l'apprentissage et au développement des compétences chez les élèves. Au terme de ce stage, elles et ils font la démonstration du niveau atteint de leurs compétences en situation de pratique professionnelle, autonome et responsable. Le déroulement de ce stage propose un cheminement graduel de responsabilisation jusqu'à la prise en charge autonome de 50 % de la tâche de l'enseignante ou l'enseignant associé (équivalant à une demi-tâche d'un enseignement régulier). Ce stage est concomitant au cours DID-3921 Online TESL Reflective Seminar. *Remarque : les stagiaires de la concentration anglais-espagnol doivent enseigner l'anglais, langue seconde ainsi que l'espagnol, langue tierce ce qui pourrait impliquer une collaboration entre deux enseignants associés.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Accueillir leur stagiaire dans le milieu scolaire ; faciliter son intégration professionnelle ; prévoir sa responsabilisation graduelle ; lui concéder une certaine marge de manœuvre pour réaliser des initiatives pédagogiques ; procéder à l'évaluation formative et continue de ses compétences professionnelles avant de se prononcer de façon sommative, en concertation avec la superviseure ou le superviseur universitaire ; participer à des rencontres de concertation avec la superviseure ou le superviseur universitaire.

Responsables pédagogiques

Stages 1 et 4 : susan.Parks@lli.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 406367

Stage 2 et 3 : monica.waterhouse@lli.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 407995



Baccalauréat en enseignement des arts plastiques (B-EAP)

Stage 1 – Stage de socialisation : exploration professionnelle



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement des arts plastiques ou en art dramatique au secondaire.



Calendrier

Dix journées, les jeudis, du 14 septembre au 14 décembre 2023.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Une formation de deux heures pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires ou qui n'ont pas reçu de formation depuis l'hiver 2017. Pour les autres enseignantes et enseignants associés, les formations seront offertes par des capsules d'information et de formations interactives sur la plateforme Brio. Cette plateforme proposera également des formations transversales aux différents stages du BEAP.



Période des jumelages

À la fin du mois d'août 2023.

Les stagiaires sont en dyade (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).

Description

Explorer le rôle professionnel de l'enseignante ou de l'enseignant en se familiarisant avec ses principales fonctions. Observer l'ensemble du contexte scolaire pour en saisir ses dynamiques. S'initier à l'enseignement en analysant une variété de situations-apprentissage, en assistant l'enseignant dans son travail et en animant un atelier court. Réfléchir au rôle d'enseignant en arts plastiques.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Accueillir les stagiaires dans le milieu; l'accompagner et le superviser (collaboration, rétroaction); évaluer de façon formative et sommative le niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires; collaborer avec la responsable universitaire à l'École d'art pour l'évaluation du niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires.

Stage 3 – Prise en charge de groupes-classes



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement des arts plastiques ou en art dramatique au secondaire.



Calendrier

Cinq semaines consécutives du 30 octobre au 1er décembre 2023.



Formation des enseignantes et enseignants associés

Une formation de deux heures pour les enseignantes et enseignants qui n'ont jamais reçu de stagiaires ou qui n'ont pas reçu de formation depuis l'hiver 2017. Pour les autres enseignantes et enseignants associés, les formations seront offertes par des capsules d'information et de formations interactives sur la plateforme Brio. Cette plateforme proposera également des formations transversales aux différents stages du BEAP. Aussi, avant le début du stage, les stagiaires sont tenus de contacter leur enseignante ou enseignant associé pour s'entendre sur une demi-journée de familiarisation à l'école.



Période des jumelages

Début du mois d'avril 2023

Description

Prendre en charge graduellement des groupes-classes, jusqu'à 50 % de la tâche de l'enseignant. Expérimenter de façon autonome des situations d'enseignement-apprentissage et développer les compétences liées à l'acte d'enseigner. Réaliser des séquences d'enseignement en arts plastiques dans un climat propice aux apprentissages et à la création. Piloter une SAÉ construite pour le stage III. Établir des liens entre les savoirs théoriques et pratiques.

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Accueillir le stagiaire dans le milieu; l'accompagner et le superviser (collaboration, rétroaction); évaluer de façon formative et sommative le niveau d'atteinte des compétences professionnelles du stagiaire; collaborer avec la superviseure de l'École d'art pour leur évaluation sommative.

Responsable pédagogique

jessie-melissa.bosse@art.ulaval.ca / 418-656-2131 poste 40703



Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B-EÉPS)

Stage 2 – Assistantat et initiation à l'enseignement



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement de l'éducation physique au primaire ou au secondaire.



Calendrier

25 journées de stage (20 jours se déroulant les lundis et mardis + 5 jours durant la semaine de lecture (du 11 septembre au 12 décembre 2023 inclusivement).



Formation des enseignantes et enseignants associés

Au début septembre pour tous les enseignants(e)s associé(e)s.



Période des jumelages

Mi-avril 2023 / Annonce des jumelages dans l'intranet : fin avril 2023

Description

Ce stage de 25 jours permet à l'étudiante ou à l'étudiant : de se familiariser avec le fonctionnement d'une école d'un autre ordre d'enseignement que celui exploré en stage I ; de poursuivre, par des activités d'observation systématique, le développement de ses habiletés d'analyse ; de concevoir des activités d'apprentissage ; de s'initier à l'enseignement en assistant son enseignante ou son enseignant associé, en pilotant des activités d'apprentissage et en dispensant des séances d'enseignement.

***Les stagiaires sont en dyade (deux stagiaires jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).**

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Faciliter l'intégration des stagiaires dans le milieu; les accompagner et les superviser; les évaluer de façon formative et sommative; participer à une rencontre de formation, si à-propos, selon le responsable du stage.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement de l'éducation physique au primaire ou au secondaire.



Calendrier

16 semaines consécutives, du 23 août au 12 décembre 2023.



Formation des enseignantes et enseignants associés

En août pour les enseignantes et enseignants associés qui n'ont pas reçu la formation des stages 3 ou 4 depuis 2017 – Sur invitation seulement.



Période des jumelages

Début avril 2023 / Annonce des jumelages dans l'intranet : fin avril 2023

Description

Ce stage de 16 semaines consécutives permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'assumer la responsabilité d'une partie de la tâche d'enseignement de son enseignante ou son enseignant associé. À ce titre, elle ou il est appelé à travailler en collaboration avec son enseignante ou son enseignant associé, entre autres pour : mettre en place le système de gestion de classe qui prévaudra toute l'année durant; concevoir et piloter les activités d'apprentissage, séances d'enseignement et séquences d'enseignement-apprentissage qui auront cours durant les 16 premières semaines de l'année scolaire; évaluer la progression des apprentissages des élèves; mener à terme des projets spéciaux; communiquer avec les parents des élèves. Elle ou il est invité également à collaborer avec l'équipe-école pour toute situation qui nécessite des actions concertées. Elle ou il a aussi le devoir d'assister son enseignante ou son enseignant associé lorsqu'elle ou il n'a pas la charge du groupe-classe. Enfin, elle ou il se doit d'adopter une démarche systématique de réflexion sur sa pratique en vue de réguler ses enseignements.

Lors du stage 4, l'engagement des stagiaires dans le milieu scolaire devrait être réparti de la façon suivante :

- 50 % du temps en enseignement en responsabilité.
- 50 % du temps en assistantat (assister son enseignante ou son enseignant associé lorsqu'elle ou il enseigne).

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Faciliter l'intégration professionnelle du stagiaire; guider la ou le stagiaire dans le choix et l'élaboration d'une séquence d'enseignement-apprentissage; inciter la ou le stagiaire à réfléchir sur ses interventions de même que sur les attitudes à développer; superviser régulièrement la ou le stagiaire de façon à lui permettre de réguler son enseignement ; collaborer avec la superviseure ou le superviseur universitaire, notamment lors de la supervision systématique et l'évaluation sommative réalisée au terme du stage; participer à une rencontre de formation à l'Université à la demande du responsable du stage.

Responsables pédagogiques

Stage 1 : Claire.mercier@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 407008

Stage 2 : Jocelyn.gagnon@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 407658

Stage 3 : Valerie.michaud@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 402957

Stage 4 : Jocelyn.gagnon@fse.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 407658



Baccalauréat en enseignement de la musique (B-EMU)

Stage 2 – Initiation à l’enseignement (MUS-2630 et MUS-2621)



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement de la musique au primaire ou au secondaire.



Calendrier

14 journées de stages du 13 septembre au 22 novembre 2023
Les mercredis (9 jours) + 1 semaine intensive du 30 octobre au 3 novembre



Formation des enseignantes et enseignants associés

Informations à venir.



Période des jumelages

Mai / juin 2023

Description

Ce stage de 14 jours permet aux étudiants de se familiariser avec leur rôle professionnel, plus particulièrement avec les dimensions personnelle et institutionnelle de ce rôle, de maîtriser les habiletés liées à l’observation et de s’initier à l’enseignement. Ce stage propose une démarche en alternance entre observation et participation lors d’activités d’assistantat et d’enseignement. **Les stagiaires sont en dyade (deux étudiants jumelés à une enseignante ou un enseignant associé).**

Responsabilités des enseignantes et enseignants associés

Les enseignantes et les enseignants associés accompagnent les stagiaires tout au long de leur stage. Leur mandat est de les aider à comprendre le rôle des enseignants et à identifier les attitudes nécessaires à l’exercice de la profession enseignante : (1) en acceptant d’être observé par les stagiaires dans l’exercice de leurs fonctions et d’en discuter avec eux; (2) en permettant aux stagiaires de réaliser certaines tâches en musique et dans l’école et en leur fournissant des rétroactions sur leurs actions; (3) en les incitant à réfléchir sur leurs observations et interventions de même que sur les attitudes à développer.

Stage 4 – Enseignement en responsabilité (MUS-3630 et MUS-3621)



Enseignant.e.s visé.e.s

Spécialistes en enseignement de la musique au primaire ou au secondaire.



Calendrier

5 jours/semaine, de la rentrée scolaire (autour du 23 août) jusqu'au 7 décembre 2023



Formation des enseignantes et enseignants associés

Informations à venir.



Période des jumelages

Mai / juin 2023



Journée de familiarisation

Mai / juin 2023

Description

Les étudiants qui entreprennent le stage 4 ont déjà vécu au moins un stage dans les deux ordres d'enseignement et feront ce dernier dans l'ordre qui correspond à leur choix de carrière. Au stage précédent, ils ont commencé à développer les compétences professionnelles en situation d'expérience intensive de 5 semaines. Le stage 4 est le dernier stage de la formation pratique. Les stagiaires sont appelés à transférer les compétences acquises au cours des stages précédents et à maîtriser l'ensemble des 12 compétences professionnelles.

Responsabilités

Avant la rentrée scolaire, les enseignantes et enseignants déterminent leurs attentes pour la prise en charge de l'enseignement et communiquent toutes les informations nécessaires permettant à leur stagiaire de se préparer adéquatement. Leur rôle est (1) de superviser la préparation pédagogique et le déroulement de l'enseignement selon un calendrier de rencontres d'évaluation formative; (2) de confier progressivement une partie de leurs groupes à leur stagiaire (équivalant à une demi-tâche d'enseignement régulier); (3) de soutenir leur stagiaire dans les moments difficiles et de le guider dans la mise en œuvre des solutions; (4) de l'initier à l'ensemble des tâches complémentaires des enseignants et l'accompagner pour favoriser son engagement dans la vie de l'école; (5) de participer à l'évaluation finale du stage pour certifier les compétences démontrées par leur stagiaire.

Places de stages à combler (approx.)

Stage 2 : ± 25

Stage 4 : ± 15

Responsable pédagogique

Zara Pierre-Vaillancourt / stages@mus.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 407446